

Communiqué de presse

Bâle, le 12 mai 2016

Swisslos exercice 2015

Moins de fonds pour le bien commun et le sport

Avec 354 millions de francs, Swisslos enregistre en 2015 moins de bénéfice que les deux années précédentes. L'absence de gros jackpots et un contexte de plus en plus critique en sont les raisons majeures. L'utilisation du bénéfice au profit de buts d'utilité publique est un des objectifs principaux de la nouvelle loi sur les jeux d'argent. Mais cela ne peut passer que par une amélioration du cadre légal.

Diminution du bénéfice

Avec un bénéfice de 354 millions de francs, Swisslos fut dans l'incapacité de rivaliser avec les deux précédentes années et leurs bénéfices de 389 et 365 millions de francs. Contrairement aux années passées, les gros jackpots s'étaient fait rares tant au Swiss Lotto qu'à l'Euro Millions. Les paris sportifs connurent également une baisse des recettes, bien que le volume du marché suisse des paris sportifs ait globalement augmenté. Depuis des années, le cadre légal en vigueur empêche Swisslos de proposer une offre compétitive. Les paris sportifs illégaux gagnent toujours plus de parts du marché. Cette diminution du bénéfice affecte le sport suisse mais aussi de nombreux projets et institutions dans les domaines de la culture, de l'action sociale et de l'environnement.

Nécessité d'une adaptation du cadre légal

La nouvelle loi sur les jeux d'argent, actuellement en discussion dans les chambres fédérales, transpose l'article de constitution accepté par le peuple il y a quatre ans. Les objectifs de la loi sont de protéger des dangers des jeux d'argent et de régler l'utilisation des bénéfices issus des loteries et paris sportifs au profit de projets d'utilité publique y compris le sport.

La loi manquerait son but si par manque d'attractivité, la participation ne se faisait pas auprès des sociétés de loterie suisses. Un équilibre doit être trouvé entre protection des joueurs et offre de jeu légale mais attrayante. Toute condition allant au-delà du projet de loi doit être refusée. Il convient de tendre vers une offre attrayante en adéquation sociale et de limiter l'accès aux jeux de hasard en ligne illégaux. Cette démarche est un standard international. Pour supprimer cette distorsion de la concurrence et la migration massive des joueurs à l'étranger ou vers des opérateurs illégaux, il faut supprimer l'imposition des gains de jeu comme c'est déjà le cas à l'étranger.

Pour plus d'informations :

Roger Fasnacht, directeur

T +41 61 284 11 11

media@swisslos.ch

www.swisslos.ch

Pièce jointe: Rapport de gestion (pdf), Photo: Bénéficiaire okaj zürich, Kantonale Kinder und Jugendförderung